



CONSEIL POUR LA  
PROTECTION  
DES MALADES

**PRO C È S – V E R B A L**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION**  
**TENUE LE 24 MARS 2014**

**Étaient présents :**

Maître Paul G. Brunet  
Madame Nicole Johnson  
Monsieur Louis-Aimé Blouin  
Monsieur François Fleury  
Madame Souad Zahzouhi  
Madame Ginette Boisvert  
Madame Nicole Trottier  
Monsieur Louis-Roger Carrier  
Monsieur Pierre Louergli  
Monsieur Yvon L. Thérooux  
Monsieur Marcel Chagnon  
Monsieur Mario Boulet  
Monsieur Valentin Gava  
Monsieur Michel Levert  
Monsieur Serge Gareau  
Madame Nathalie Larose  
Monsieur Pierre Danis  
Madame Françoise Taub

**Se sont excusés :**

Monsieur Ronald Daigle  
Monsieur Gaston Dumas  
Me Serge Grimard  
Madame Odette Nadeau

## **1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT**

Maître Paul G. Brunet souhaite la bienvenue aux membres de la corporation et les invite à se présenter. Me Paul G. Brunet rappelle aux membres l'importance d'être présent à cette assemblée conformément aux termes du paragraphe 3, alinéa 1 des règlements généraux à savoir : Démocratiser le processus de participation des présidents des comités des usagers et de résidents en qualité de membres de la corporation pendant la durée de leur mandat au sein du comité.

## **2. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Le quorum constaté, le président déclare l'assemblée ouverte à 16h30. Madame Souad Zahzouhi agit à titre de secrétaire d'assemblée.

## **3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour ayant été transmis aux membres, le président demande s'il y a des ajouts ou des modifications à y apporter.

Il est proposé par madame Ginette Boisvert, appuyée de monsieur Louis-Aimé Blouin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

## **4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CORPORATION TENUE LE 28 MARS 2013**

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de la corporation tenue le 28 mars 2013 ayant été transmis aux membres. Me Brunet invite les membres à communiquer leurs commentaires s'il y a lieu.

Il est proposé par madame Ginette Boisvert appuyée de monsieur Louis-Aimé Blouin et résolu à l'unanimité d'adopter le procès verbal tel que présenté.

## **5. AFFAIRES DEMANDANT DÉCISION**

### **a) États financiers exercice 2013**

Maître Paul G. Brunet, informe les membres présents à l'assemblée générale que les états financiers ont été présentés par le vérificateur, monsieur Sylvain Desforges, de Desforges Yales. Les états financiers ont été adoptés par les membres du conseil d'administration lors de la séance du CA.

Le président rappelle aux membres présents que le CPM fête son quarantième anniversaire d'existence. À cette occasion, un film documentaire sera présenté lors de la treizième édition du colloque annuel qui se tiendra le 2 juin 2014 à l'Hôtel Sheraton de Laval.

Le président enchaîne sur les difficultés financières que connaît le CPM depuis quelques années. Ces difficultés sont dues notamment à des coupures dans les subventions, à l'absence d'entente de visites d'appréciation avec le MSSS durant l'année 2013, aux diminutions des dons du grand public et à la diminution des revenus des affiliations. L'absence de ressources financières a engendré une

coupure au niveau des ressources humaines. Le CPM fonctionnant actuellement avec un conseiller au lieu de deux.

#### **b) Nomination d'un vérificateur**

Depuis une dizaine d'années, la vérification comptable, en plus de passer par le contrôle de la directrice générale, madame Souad Zahzouhi et du comptable, monsieur Pierre Di Blasio, est confiée à monsieur Sylvain Desforges de Desforges, Yale (CPA S.E.N.C).

Maître Paul G. Brunet soumet que le conseil d'administration réuni une heure plus tôt a adopté une résolution reconduisant le mandat de monsieur Sylvain Desforges.

#### **c) Rapport d'activité 2013**

Le président présente le rapport d'activité. Adopté à l'unanimité des membres.

#### **d) Priorités d'actions 2014**

Les priorités pour l'année 2014 s'inscrivent dans les champs d'action suivants :

- Joindre et intégrer la nouvelle offre de services mise sur pied par la Fondation pour assurer la survie et la pérennité de l'œuvre de Claude Brunet ;
- Continuer, avec la même passion, à défendre les droits des citoyens à recevoir des soins adéquats et dignes ;
- Encourager les comités des usagers de la province à s'unir au sein de la FCURQ ;
- Respecter notre engagement à tenir un colloque annuel ;
- Continuer à répondre à l'appel des régions pour les tournées régionales du président ;
- Mettre en place les forums régionaux ;
- Continuer à offrir des formations gratuites aux comités des usagers et de résidents affiliés ;
- Poursuivre la collaboration avec différents paliers du gouvernement ;
- Encourager le maintien des visites d'évaluation dans les CHSLD.

Il est résolu à l'unanimité d'adopter les priorités d'actions telles que présentées.

#### **e) Nomination des administrateurs**

Madame Marielle Raymond agit en qualité de présidente d'assemblée.

Les candidats dont le mandat arrive à échéance sont : Me Paul G. Brunet, M. Gaston Dumas, Mme Nicole Johnson, Mme Ginette Boisvert, Mme Nicole Trottier, M. Ronald Daigle.

Les candidats expriment le souhait de renouveler leur mandat pour la durée de deux ans. M. Ronald Daigle, absent pour des raisons de maladie, n'a pas exprimé son souhait de retirer sa candidature du conseil d'administration.

Il est proposé par M. Valentin Gava, appuyé de M. Louis-Aimé Blouin et résolu à l'unanimité d'accepter le renouvellement des mandats des administrateurs tel que souhaité.

Me Paul G. Brunet remercie les membres du conseil d'administration pour leur travail et leurs efforts pour assurer la pérennité et la poursuite de la mission de l'organisation et félicite les administrateurs réélus pour un nouveau mandat.

## **7. Varia**

- Monsieur Yvon L. Théroix souhaite savoir si un modèle d'outil ou un questionnaire sur le processus d'évaluation de la qualité des services est disponible au CPM. Madame Souad Zahzouhi l'informer qu'elle va faire un suivi auprès du Conseiller, Me Gabriel Dupuis.  
Monsieur François Fleury communiquera au CPM un outil qu'il juge assez complet pour servir de modèle aux comités des usagers.
- Monsieur Yvon L. Théroix évoque la problématique vécue par une usagère du réseau due à l'absence de l'informatisation du dossier santé. Où en est le dossier santé au Québec ? Me Brunet l'informe de notre préoccupation sur le sujet. Le CPM ne manquera pas de faire un suivi avec nos interlocuteurs au Ministère de la Santé et des Services sociaux.

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

L'ordre du jour étant épuisé.

Il est proposé par M. Louis-Aimé Blouin, appuyé de M. Serge Gareau de lever l'assemblée à 17h50.

---

Me Paul G. Brunet, président d'assemblée